



**//MOBILISATION NATIONALE
POUR UN DROIT
INCONDITIONNEL
A L'ACCES A LA LANGUE
//JEUDI 18 OCTOBRE 2018**



[KIT DE PREPARATION]

Documents utiles pour la préparation, l'animation et la communication

Le collectif *Le Français pour tous* propose aux associations qui partagent ses valeurs et ses objectifs décrits dans son manifeste de participer à une **journée de mobilisation nationale le jeudi 18 octobre 2018**. Cette journée s'inspire grandement des actions menées depuis un an pour le *collectif FLE Marseille* et la journée organisée par le collectif parisien du *Français pour tous* en mars 2018.

L'objectif de cette journée est de **se mobiliser partout en France et d'exprimer nos revendications** « Apprendre le français : un droit pour toutes et tous sans condition » (cf [notre manifeste](#) et [notre plaidoyer](#))

Cette journée est aussi l'occasion de **valoriser nos actions linguistiques**, et de **montrer notre rôle de cohésion sociale et de vivre-ensemble**. Nous voulons faire entendre notre voix et **montrer qu'une autre politique linguistique réaliste existe** et que de nombreuses citoyen·ne·s et associations locales y œuvrent tous les jours.

Pour cela, nous vous proposons de vous retrouver à plusieurs associations d'un même territoire pour cette journée au sein d'un lieu symbolique et fédérateur.

Parmi nos critères pour l'organisation de cette journée, nous vous proposons :

- des actions festives et joyeuses,
- des actions de sensibilisation sur nos actions linguistiques de proximité,
- des actions portées par tous les acteurs de nos structures et **en particulier par les personnes directement concernées, les apprenants**,
- des actions d'interpellation des élus et décideurs.

Nos revendications générales lors de cette journée pour :

- un accueil inconditionnel des apprenants dans nos structures
- pour un accès libre aux ateliers de français, sans discrimination
- pour un financement digne et pérenne des structures de proximité

Vous trouverez dans ce kit, différentes fiches pour vous aider à préparer cette journée.

FICHE 1 : CADRE DE L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT PUBLIC

(pages 2-4)

- ✓ Déclarer la manifestation à la préfecture ou la mairie
- ✓ Assurer la sécurité de la manifestation

FICHE 2 : SE PREPARER POUR LA JOURNEE

(page 5)

- ✓ Se mobiliser en interassociatif
- ✓ Faire participer les apprenants
- ✓ Rétroplanning type

FICHE 3 : INTERPELLER LES ELUS LOCAUX ET FAIRE DU PLAIDOYER

(pages 6-9)

- ✓ Conseils sur la forme
- ✓ Conseils le fond

FICHE 4 : COMMUNIQUER ET EVEILLER A NOS ACTIONS

(pages 10-12)

- ✓ Notre message
- ✓ Visuels pour la mobilisation
- ✓ Contacter les médias
- ✓ Utiliser vos propres canaux de communication

FICHE 5 : IDEES D'ANIMATION POUR LE JOUR J

(pages 13-17)

- ✓ Animations permanentes
- ✓ Animations ponctuelles

FICHE 6 : FICHES PEDAGOGIQUES POUR PREPARER ET RESTITUER AVEC LES APPRENANTS

(pages 18-19)

- ✓ Préparation de la mobilisation le français pour tous
- ✓ Restitution après la mobilisation

FICHE 7 : L'APRES MOBILISATION

(page 20)

- ✓ Organiser un bilan de la mobilisation
- ✓ Poursuivre le plaidoyer
- ✓ Poursuivre les échanges interassociatifs

[FICHE 1 : CADRE DE L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT PUBLIC]

1. DECLARER LA MANIFESTATION A LA PREFECTURE OU LA MAIRIE

Il y a une occupation du domaine public en cas de « privatisation » (utilisation exclusive) de celui-ci.

Exemple : organisation d'un concert, d'une buvette, installation d'un chapiteau* sur une place publique

Pour cela, il faut faire une demande d'autorisation **d'occupation du domaine public environ 2 mois avant l'évènement**

Cette demande se fait auprès de soit :

- **La mairie** de la commune ou les mairies concernées
- **La préfecture** si la manifestation a lieu dans les Bouches du Rhône ou à Paris, ou si elle se déroule sur le territoire de plusieurs communes de plus de 20 000 habitants.

Cette autorisation est en principe gratuite pour les associations à but non lucratif.

Voir **Modèle de demande d'autorisation** ci-après 2. **La demande d'autorisation doit être signée par le Président d'une des associations organisatrices de l'évènement et trois organisateurs, personnes physiques domiciliées dans le département où la manifestation a lieu.**

L'usage de hauts parleurs est interdit sauf autorisation du maire qui pourra exiger le respect de conditions d'horaires, la restriction de la diffusion à certains lieux et limiter les niveaux sonores.

2. ASSURER LA SÉCURITÉ DE LA MOBILISATION

Lors de l'organisation d'un événement s'adressant au public, il convient d'être très attentif à la sécurité des participants, surtout lorsqu'ils peuvent être nombreux.

Pour les manifestations à but lucratif (c'est-à-dire payantes !) dont le nombre de participants est supérieur à 1 500, il est obligatoire de se conformer au **Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS)** qui est un référentiel national permettant d'évaluer le risque de la manifestation et les exigences de secours (poste de secours, formation des secouristes, nécessité de faire appel à une association agréée de sécurité etc...).

Pour les autres manifestations, ce dispositif n'est pas obligatoire mais il convient de justifier avoir pris des mesures pour assurer la sécurité du public.

En extérieur : l'association ou les associations organisatrices peuvent proposer d'assurer elles-même un service d'ordre avec des brassards ou dossards.

Si ces mesures ne sont pas considérées comme suffisantes au vu de la taille de la manifestation, l'autorité de police pourra demander un renforcement des dispositions prévues ou imposer un service d'ordre.

Annexe. EXEMPLE DE DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC OU DE LA VOIE PUBLIQUE

La demande peut être faite, lorsqu'elle est de la compétence de la préfecture sur le site internet. Aller dans « démarches » puis « autorisation d'occupation de la voie publique ».

Modèle de lettre (envoyée de préférence par recommandé AR)

[Nom et adresse de l'association]

À [lieu], le [date]

Madame ou Monsieur le Maire (ou Madame ou Monsieur le Préfet), adresse de la mairie ou de la préfecture.

Je demande votre autorisation pour organiser [préciser le type d'événement],

sous l'appellation « Journée de mobilisation du dans le but de (par ex : sensibiliser à l'accueil inconditionnel dans les ateliers de français) :

- le 18 octobre 2018, • à [lieu].

Le bon déroulement de la manifestation requiert une occupation temporaire du domaine public par l'association :

- le 18 octobre 2018

heure de début : [préciser l'heure]

heure de fin : [préciser l'heure]

- à l'endroit suivant (ou aux endroits suivants):

place [s] : [préciser] boulevard [s] /avenue [s] /rue [s] : [préciser] parc [s] /jardin [s] : [préciser]

abords du [des] bâtiment [s] public [s] : [préciser]

J'estime le nombre maximum de personnes susceptibles d'être rassemblées au même endroit au même moment à [indiquer le nombre].

Le cas échéant : Je vous demande l'autorisation d'installer xxx haut-parleurs afin d'assurer la sonorisation de cette manifestation (+ spécifications techniques le cas échéant).

Vous trouverez, ci-joint, la liste des personnes mandatées pour assurer la bonne organisation de l'événement, avec leurs nom, prénom et domicile.

[préciser le nom de l'association ou des associations organisatrices] est une association reconnue d'intérêt public à but non lucratif [le cas échéant], et sollicite de ce fait la gratuité de cette autorisation.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le Maire (ou Madame ou Monsieur le Préfet), l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'association, le-a Président-e de [Prénom, Nom et signature]

Les responsables de l'organisation [Prénom, nom, domicile et signature des trois organisateurs habitant dans le département concerné par l'événement]

[FICHE 2 : SE PREPARER POUR LA JOURNEE]

1- Se mobiliser en interassociatif

L'un des objectifs de la mobilisation Le Français pour tous du 18 octobre est de mener une action interassociative.

Aussi, il est conseillé de faire plusieurs réunions de coordinations entre associations locales pour bien préparer la journée (idéalement 3+1 de bilan).

Lors de ces rencontres, ne pas se précipiter sur les choses à faire pour la journée, mais commencer par prendre le temps de :

- se présenter si vous ne vous connaissez pas bien : les caractéristiques de chaque structure, les compétences de chaque structure et les complémentarités entre vous
- se redire les objectifs de la journée et le sens que chaque structure voit dans sa participation à cette journée
- prendre ensemble les dates des rencontres pour préparer la journée et même tout de suite la date pour faire un bilan après le 18 octobre.

Puis passer aux choses pratiques : le lieu et les horaires de la mobilisation, les démarches administratives de demande d'occupation de l'espace public, l'interpellation des élus, le nombre de personnes que vous pouvez mobiliser, puis les types d'animations que vous pouvez faire.

Assurez-vous que les tâches **soient** bien réparties, attention si une structure ou une personne porte beaucoup de choses seule. Pour cela, voir en annexe le tableau de préparation utilisé par le collectif parisien du Français pour tous lors de la mobilisation du 27 mars 2018.

2-Faire participer les apprenants

L'un des objectifs de la mobilisation Le Français pour tous du 18 octobre est de faire participer des apprenants de nos structures à l'organisation de cette journée et à participer le jour J.

Pour cela, vous trouverez des fiches pédagogiques pour vos ateliers sociolinguistiques.

La participation des apprenants peut être variée :

- lors des réunions de préparation
- dans la création des animations
- le cas échéant dans la rencontre avec des élus

3- Rétroplanning type

cf en annexe document Excel

[FICHE 3 : INTERPELLER LES ELUS LOCAUX ET FAIRE DU PLAIDOYER]

1 -Sur la forme : conseils pour organiser une visite des élus dans vos structures

Préparation

Préparer cette invitation dans la mesure de possible avec vos partenaires et acteurs de terrain les plus proches.

Autour de la rencontre avec des apprenants : Attention aux faux espoirs !

- Si possible, bien préparer avec les apprenants qui participeront. Que les personnes soient bien au fait de la dimension collective de la démarche. La rencontre n'a pas pour but d'avoir un effet sur les situations personnelles de ceux qui témoigneront. Il ne faut pas que les personnes qui témoignent forment de faux espoirs quant à leur situation personnelle.
- Chaque association compose le groupe d'apprenants qui témoigne (échantillon de situations, une personne bien connue d'une équipe, un groupe d'apprenants, etc.) et prépare la rencontre avec ces personnes.

Invitation

- Envoyer une lettre d'invitation (voir modèle ci joint) accompagnée de la lettre ouverte signée par le collectif Le Français pour tous. Cette lettre peut être signée par vos structures prêtes à s'engager dans cette démarche localement.
- Prendre contact avec l'attaché parlementaire (à sa permanence). Demander un rendez-vous par email ou par téléphone. Les mails des députés ont tous le même format : le prénom suivi d'un point puis du nom de famille complet. Exemple : Serge Gautier, son adresse mail est serge.gautier@assemblee-nationale.fr

Retrouvez toutes les adresses emails des députés, leur numéro de téléphone (à l'Assemblée nationale) ou leurs contacts sur les réseaux sociaux sur les annuaires partagés de VoxPublic : <https://www.voxpublic.org/-Annuaires-partages-.html>.

- Annoncer et proposer au député ou au maire de « participer à une rencontre avec des apprenants » et puis s'ajuster à la disposition du ou des élus.
- Quelles relances ? En cas d'indisponibilité – refus du parlementaire, on peut proposer de se déplacer avec au moins une personne migrante. En cas de réponse du parlementaire sur le fond, insister pour qu'il vienne.

Quels élus interpeller ? En priorité faire venir les élus (députés, maires) qui ne sont pas forcément acquis à notre plaidoyer ou qui ne connaissent pas bien les politiques linguistiques (République En Marche, MODEM, Les Républicains...).

Modalités de la rencontre

- La rencontre doit se faire avec au moins un responsable de vos structures (président, salarié...), des bénévoles et si possible avec au moins une personne concernée.
- Dans un lieu d'accueil ou d'apprentissage du Français en priorité

Points de vigilance

- Ne-pas se laisser envahir par la vision de l' élu. Il est là pour écouter et dialoguer.
- Rencontre et dialogue courtois et respectueux,
- Sans presse ni mise en scène. Il s'agit d'une rencontre, d'une écoute, pas d'un « show » médiatique,

Echéances :

Avant la mobilisation du 18 octobre ou après celle-ci si l'agenda des élus est compliqué :

Suivi/Reporting :

Merci de tenir informé de vos rencontres la coordination du Collectif Le Français pour tous

Contact : Denis Brochet contact@lefrancaispourtous.fr 06 62 47 56 59

2 - Sur le fond : conseils pour préparer votre discours lors d'une rencontre avec un élu (député ou maire) dans vos structures

Avant le RDV : bien se préparer

Vous allez rencontrer un député ou un maire dans le cadre la mobilisation nationale du collectif Le Français pour tous. Sur le fond : évoquez les questions concrètes que vous rencontrez !

Vous aurez en main le manifeste du Français pour tous ainsi que la fiche plaidoyer du Collectif et l'invitation pour la mobilisation du 18 octobre.

- Peut-être aurez-vous aussi écrit une fiche ou un document concernant des difficultés locales ou régionales sur lesquelles vous souhaitez mettre l'accent : des problèmes de mobilité/transports des apprenants, d'accès à une formation linguistique de proximité, baisse des subventions dans le cadre du BOP 104, un recueil de paroles ou de témoignages de vos apprenants...
- Le cas échéant, préparer avec les apprenants qui participeront à la rencontre leur discours, leurs témoignages et décider qui parlera en premier...
- Bien vous informer sur ceux qui seront nos interlocuteurs présents et si possible chercher des informations à leur sujet (parcours politique, actualité locale, sensibilités,...).
- S'efforcer de rester, pour l'essentiel, sur une information ou un questionnement en lien direct avec leurs prérogatives (un maire ne fait pas de travail législatif)
- Trouver un point d'accroche à la rencontre (une actualité locale ou nationale, un projet de votre structure ou de la collectivité, un évènement local).
- Maîtriser son discours (l'élu n'est pas forcément spécialiste du sujet : apporter les informations et les constats nécessaires qui éclaireront les analyses et les propositions, cibler des thèmes, connaître au préalable votre temps de parole...).
- Anticiper certaines réponses.

Focus : Que demander à un député ? Que peut-il faire ?

Quelles sont les marges d'action d'un député ? Un député (ou un sénateur) est d'abord un élu de la Nation. Son influence s'exerce auprès du gouvernement et au sein de l'Assemblée de plusieurs manières.

Un pouvoir d'interpellation

Il a pour cela plusieurs outils à sa disposition :

- Poser une question au gouvernement : elles sont retransmises à la télévision
- Poser une question écrite au gouvernement, qui sera publiée au Journal Officiel et exigera une réponse.
- Interroger ou faire part de sa position à un ministre lors d'une audition en Commission ou d'un débat en séance publique.

Un pouvoir d'impulsion et d'influence

Presque tous les députés sont membres d'un groupe parlementaire, au sein duquel ils peuvent se faire entendre pour qu'un sujet fasse l'objet d'une démarche collective, qu'une mission d'information /d'enquête ou une commission spéciale de l'Assemblée nationale soient créées. Quand ils font partie de la majorité parlementaire, ils ont un accès relativement facile au gouvernement.

Chaque député est membre d'une commission parlementaire permanente. Il participe ainsi à l'examen des textes législatifs, peut demander que la commission procède à des auditions, crée une mission d'information temporaire de la commission sur un sujet...

Il peut se rendre sur le terrain partout, y compris les prisons, les centres de rétention...

Un pouvoir législatif

- Il participe à l'examen en commission et en séance publique des projets de loi du gouvernement ou des propositions de loi émanant des députés. Il peut être nommé rapporteur d'un texte ce qui lui donne des pouvoirs supplémentaires, il rédige alors un rapport officiel. Il peut donc déposer des amendements, voter ou refuser des amendements. Il peut dialoguer avec les cabinets ministériels pour se faire entendre ainsi qu'avec l'administration.
- Il vote chaque année le budget de la France, lors de la loi de Finances (chaque automne). C'est dans cette loi que sont fixées les montants de dépenses autorisées des administratives et collectivités locales, notamment le BOP 104.
- Il assure comme tous ses collègues un suivi des textes votés, de leur bonne mise en application, de la publication des décrets et circulaires nécessaires...
- Il peut aussi rédiger et déposer seul ou avec d'autres députés une proposition de loi. Elle ne sera peut-être pas examinée mais c'est un signal envoyé. Elle pourra aussi être transformée plus tard en amendement.

Un député est aussi un élu d'une circonscription

Il a un pouvoir d'influence auprès des autorités de son département et de sa circonscription : préfet, maires, président du Conseil départemental. Il peut susciter des réunions de travail locales, faire entendre sa position... Il a besoin pour exercer son mandat d'être nourri de l'observation, des interpellations et des propositions des acteurs de terrain.

Pendant la rencontre : mener un dialogue constructif

- Se présenter et exposer brièvement vos objectifs.
- Recentrer toujours la discussion sur vos thématiques: ne pas se laisser envahir par un monologue de l' élu ; c'est vous qui menez l'entretien.
- Montrer le côté réalisable de ce qu'on attend de lui: si le plaidoyer s'inscrit dans le long terme, l'interpellation doit ouvrir à des objectifs à court terme.
- Insister sur l'importance de cet échange : établir une relation de confiance et montrer que vous êtes à la disposition de l' élu pour lui apporter des informations et des analyses solides dans le domaine qui vous amène.
- Si c'est le cas, mentionner l'intérêt de votre proposition pour sa commune, son département.
- Eviter d'avoir une approche trop personnelle et émotionnelle ou, au contraire, trop vindicative qui mène à la confrontation. Ne pas se laisser déstabiliser par les élus réticents, voire méfiants. S'appuyer sur des cas concrets, citer les avancées déjà obtenues pour convaincre de l'utilité de votre action, ne pas hésiter à répéter et à reformuler les points essentiels à la fin de l'entretien.

Après le RDV : capitaliser les résultats

- Suivi de l'interpellation : faire une lettre de remerciement et lui rappeler le contenu de l'échange et ses engagements.
- Faire un compte-rendu du RDV afin de partager votre expérience avec le collectif Le Français pour tous et les autres associations

NB : à Grenoble, la MJC MdH l'Abbaye a participé à l'écriture d'un livre blanc sur l'offre linguistique dans l'agglomération et en France qui a été remis au député Olivier Véran en décembre 2017.

[FICHE 4 : COMMUNIQUER ET EVEILLER A NOS ACTIONS]

1- NOTRE MESSAGE

Le 18 octobre, on fait cours dans la rue, et on se mobilise citoyens et associations pour soutenir / défendre l'accès à la langue sans discrimination.

Notre slogan : « Apprendre le français : un droit pour toutes et tous sans condition »

Nous demandons notamment :

- un accueil inconditionnel des apprenants dans nos structures
- un accès libre aux ateliers de français, sans discrimination
- un financement digne et pérenne des structures de proximité

Cette journée est aussi l'occasion de **valoriser nos actions linguistiques**, et de montrer **notre rôle de cohésion sociale et de vivre-ensemble** (en gros, l'intégration, c'est nous).

Nous voulons faire entendre notre voix et **montrer qu'une autre politique linguistique réaliste existe et que de nombreuses citoyen·ne·s et associations locales y œuvrent tous les jours.**

2- VISUELS POUR LA MOBILISATION

Sont à votre disposition :

- Une **série d'affiches** et de flyers avec des paroles d'apprenants (vous pouvez les personnaliser en rajoutant dans la bande blanche le lieu et l'horaire de votre événement)



- une **image** pour les réseaux sociaux : Facebook Twitter
- un **gif animé** pour vos signatures de mail ou vos réseaux sociaux
- le **logo** du collectif Le Français pour tous



3- CONTACTER LES MÉDIAS

Un événement relayé dans les médias locaux gagne rapidement en visibilité. Les médias locaux étant constamment à la recherche d'une **actualité vivante**, la Mobilisation *Le Français pour tous* est un sujet d'intérêt pour ces derniers : **l'occasion de raconter des histoires**, de faire des portraits, de **faire un reportage** (belles photos pour la presse papier, des sons pour la radio, des images pour la télévision), des **actions locales** et une **mobilisation festive**.

Nous vous recommandons de **privilégier les rencontres avec les journalistes plutôt que la réalisation**, lourde, **d'un dossier de presse**. Mieux vaut mettre votre énergie sur les rencontres que sur des supports papier ! Elles auront un meilleur impact et vous seront bien plus utiles sur le court et long terme.

Pour savoir qui contacter et quel matériel préparer, lisez la presse, écoutez la radio ! Contacter LE bon journaliste, celui qui suit votre territoire et vos actions, est une bonne part de la réussite ; si vous le connaissez déjà, tant mieux. Sinon, pour identifier le bon contact, lisez, écoutez et repérez les noms et signatures !

N'hésitez pas à proposer une rencontre autour d'un café pour leur présenter bien en amont votre projet. Les liens ainsi créés vous permettront de les mobiliser quand ce sera le bon moment. Vous pourrez aussi anticiper leurs besoins et envies : ont-ils envie de suivre la préparation ? Ont-ils besoin de photos ? De quel type ? De témoignages ?

Pour réussir cette rencontre avec un journaliste, vous avez besoin de vous poser quelques questions clefs : Quel est mon objectif avec la presse ?

1- Mobiliser ? Alors je dois communiquer en amont de l'événement (**au moins trois semaines avant** pour un journal quotidien ou une radio)

2- Faire entendre la vision du collectif Le Français pour tous ? Je dois prévoir des témoignages pour faire entendre la voix des plus bénévoles et des apprenants.

Il faut prévoir une **présentation simple** de nos actions et de nos objectifs.

Vous devez **faciliter le travail du journaliste** ; plus vous serez clair sur votre ambition, vos objectifs et serez capable de fournir des éléments de reportage, plus vous augmentez vos chances de succès. N'oubliez pas qu'il faut faire simple. Un **message simple et clair** vous permettra d'être entendu. Les journalistes par ailleurs aiment bien les chiffres.

La **clef de la réussite** tient aussi dans le **porte-parole**. Définissez qui est l'interlocuteur de la presse. Attention à ne pas multiplier les interlocuteurs avec la presse pour ne pas « perdre » les journalistes. Un porte-parole reconnu, récurrent, préparé est un plus. Attention : un porte-parole se doit d'être disponible car les délais de la presse sont quelquefois très serrés ; une certaine réactivité et capacité d'adaptation sont nécessaires.

Identifier aussi un ou deux apprenants qui accepteraient de témoigner. Les journalistes aiment bien incarner nos revendications avec des histoires de vraies gens.

Une semaine avant la mobilisation, envoyez le communiqué de presse que la coordination du Collectif aura préparé (il tient lieu d'invitation à participer à votre mobilisation). Ce communiqué pourra être adapté avec des messages et des contacts locaux.

2-3 jours avant, faites une relance médias pour savoir qui vient et quand.

Le jour J, si vous savez que des journalistes participent à l'événement, identifier une personne qui pourra les accueillir, répondre à leurs questions et leur présenter les bons interlocuteurs (idéalement, cette personne est le porte-parole)

4- UTILISER VOS PROPRES CANAUX DE COMMUNICATION !

Accordez autant d'importance et d'attention à vos propres médias (site web, réseaux sociaux) qu'aux médias.

N'oubliez pas **la régularité est la clef du succès... surtout sur les réseaux sociaux !**

N'hésitez pas à créer un rdv et à publier par exemple toutes les semaines un état de l'avancée de la préparation avec une photo sur votre page Facebook, votre site web.

N'attendez pas d'avoir une chose exceptionnelle ou très importante à partager pour publier. Mieux vaut de petites infos régulières que plein de nouvelles d'un coup qui ne permettent pas une compréhension et un engagement réel de l'audience.

Si vous communiquez régulièrement, les personnes vont se sentir partie prenante du projet et ainsi vous soutenir et venir vous rejoindre le moment venu.

Focus sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux présentent un intérêt majeur lorsque l'on communique sur un événement. Ils permettent notamment de :

- Toucher un public précis (jeunes ou militants par exemple)
- Créer une communication vivante et instantanée
- Rassembler et faire vivre une communauté autour d'un sujet précis.

Mais aussi garder une trace de vos actions et engagements ! Vos « posts » sur votre page Facebook ou Twitter, les photos et vidéos publiées seront autant de traces de votre mobilisation à partager après l'événement pour remercier les personnes qui ont participé.

Idées de posts avant la mobilisation :

- relayer les vidéos de la mobilisation de Paris le 27 mars 2018
<https://www.youtube.com/watch?v=Al01Qhg1mG8>
en disant par exemple « A notre tour, dans 30 jours, on fait cours dans la rue à Angers »
- photos des ateliers de préparation ou de fabrication des animations (une photo par jour par exemple)
- courts témoignages d'apprenants qui expliquent par exemple Pourquoi ils apprennent le français
- courtes présentations vidéo des associations participant à la mobilisation
- le gif animé des affiches de la mobilisation
- faire des renvois et reposter des articles de mobilisation dans d'autres villes ex : page facebook du centre social de Grenoble, l'infos du collectif FLE Marseille
- à quelques jours de la mobilisation, parlez d'une ou deux animations phares que vous organisez

[FICHE 5 : IDEES D'ANIMATION POUR LE JOUR J]

1. ANIMATIONS PERMANENTES

Les animations suivantes ont été partagées par les équipes de Marseille, Paris et par toutes les personnes nous ayant envoyé leurs idées sur le site de Le Français Pour Tous. Merci à tous les contributeurs !



Astuce : n'oubliez pas de conserver des traces pour la restitution / une capitalisation après la mobilisation sur le site <http://lefrancaispourtous.fr/> / préparer les futurs

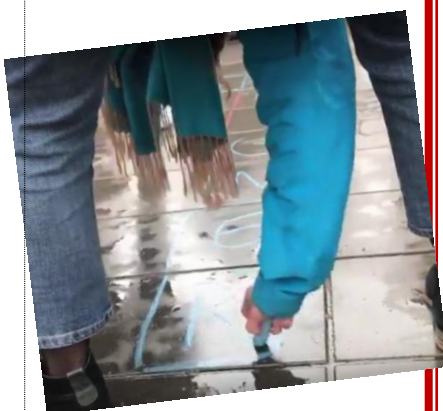
Roue des mots

Matériel : une grande roue fixée sur un bâton

Nombre d'animateur(s) : 1

Principe : la roue tourne, s'arrête sur une lettre et les personnes font une chaîne en trouvant des mots commençant par cette lettre jusqu'à ce qu'aucun mot ne soit trouvé et on recommence.

Variante : la roue des idées. Au lieu des lettres de l'alphabet, on place des thèmes sur la roue et il faut trouver les mots ou phrases en lien avec ce thème.



Mots croisés géants

Matériel : un grand panneau ou tableau Velleda (ou craies)

Nombre d'animateur(s) : 1

Principe :

Mots croisés généralistes ou thématiques. On peut proposer un premier mot et les personnes créent les cases pour ajouter ce mot à partir de ceux qui sont posés ou bien avoir des grilles déjà préparées sur

<https://worksheets.theteacherscorner.net/make-your-own/crossword/lang-fr/> ou <https://hotpot.uvic.ca/> (logiciel à télécharger).

Porteur de paroles

Matériel : fil et pince à linge
grandes bulles ou un grand panneau
feutres

Nombre d'animateur(s) : 1 personne sur place
3 ou 4 ambassadeurs qui vont à la rencontre du public

Principe :

1. Une question est inscrite sur un grand format. Cette question invite à réagir autour d'un thème donné. Ex. : *Et vous, vous proposez quoi pour que toute personne puisse apprendre le français ?*
2. Les porteurs de paroles collectent les paroles d'habitants, de passants et des marcheurs.
3. Ils écrivent les points de vue recueillis sur de grandes bulles
4. Les réponses sont affichées à un endroit visible : sur des panneaux que l'on peut porter, sur le camion, sur un mur d'expression...

Cette démarche permet à la fois un échange à deux et une expression publique par l'affichage.

Pour en savoir plus :

<https://www.flickr.com/photos/114163563@N02/11905166856/in/album/7215739684490113/>

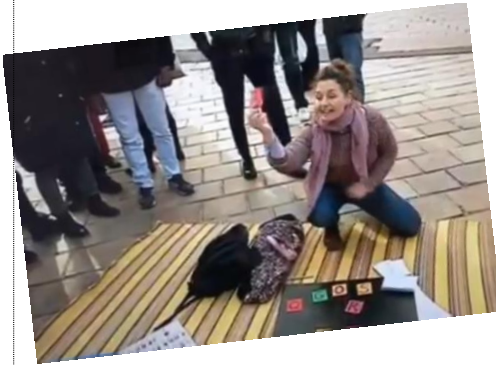


Décorer un arbre à vœux

Matériel : ficelle, pinces à linges, feuilles colorées au format A5, stylos.

Nombre d'animateur(s) : 1

Principe : Récolter les propositions des passants pour mettre en place un droit inconditionnel à des cours de français pour tous (ou toute autre question en lien avec nos revendications)



ABCdaire

Matériel : un grand panneau, des feuilles colorées, du fil à linge, des feutres, des pinces à linge

Nombre d'animateur(s) : 1

Principe : A la manière du collectif marseillais puis parisien, un abécédaire géant et collaboratif. »J'apprends le français pour... ». On tire au sort une lettre et les réponses doivent commencer par A, par B, etc...

Le tout sur des feuilles ou panneaux grand format à accrocher sur des fils.

Il est possible de le préparer avant la mobilisation en atelier !

Témoignage de Anne-Joëlle Berthier, du collectif FLE Marseille, qui a fait cette animation à Marseille 14 février 2018



« On a préparé l'activité à 3, [...]. Alors en résumé, on a préparé l'affiche en amont (peinture du fond et titre), les étiquettes lettres qu'on a réparties dans 3 enveloppes pour 3 sous-groupes, les bandes de papier ou les personnes pourraient inscrire les mots ou groupes de mots trouvés.

Sur place, on a défini 3 espaces pour 3 groupes (grandes nattes au sol) et par groupe, on a présenté le projet ; ensuite il y a eu un temps à l'oral où chaque participant piochait 1 lettre tour à tour, on échangeait ensemble sur ce qu'on pouvait trouver qui commence par cette lettre et on choisissait ensemble le(s) mot(s) retenu(s), noté(s) sur un papier par l'animatrice ; enfin, les volontaires préparaient les bandelettes avec la lettre et le(s) mot(s) retenu. Enfin, quand les 26 bandelettes ont été confectionnées, on a assemblé et affiché l'abécédaire.

Ça a pris suffisamment de temps, on n'a pas fait d'autres activités ou d'autres jeux cette fois-ci. C'était vraiment très positif de fabriquer quelque chose ensemble, on voudrait garder ce principe pour la prochaine fois. »

Jeu des Chasubles

Matériel : chasubles en tissu (découpés dans de vieux draps ?)

Nombre d'animateur(s) : 1 + autant de personnes que de mots dans la phrase à recomposer

Principe : Recomposer une phrase en remettant dans l'ordre des personnes vêtues de chasubles sur lesquels les mots sont indiqués.

Variante avec des panneaux cartonnés en guise de dossards, les personnes choisissent un dossard et doivent se remettre dans l'ordre ou bien le public guide les participants!



Pêche aux mots

Matériel : des objets flottants recouverts de mots/phrases en lien avec le plaidoyer, deux ou trois cannes à pêches. Prévoir une place publique avec une fontaine ou prévoir une mini piscine/une grande bache bleue.

Nombre d'animateur(s) : 1

Principe : mettre en place une activité ludique comme une pêche à la ligne pour attirer l'attention des passants et pouvoir engager la discussion sur nos revendications. Les passants sont invités à pêcher les mots et revendications. S'ensuit un échange sur leur réaction, leurs idées



Reportage photo

Matériel : appareils photos, smartphones

Principe : immortalisez les grands moments de la mobilisation et les animations que vous avez retenues ou créées pour les partager avec les autres groupes sur le site du collectif *Le Français pour tous*. Cela permettra de préparer les prochains rassemblements.

Ces photos peuvent aussi vous être utiles pour la restitution, précisée sur la FICHE 6, ci-après.

2. ANIMATIONS PONCTUELLES

ASL ou cours de langue inversé

Durée : 5 à 15 mn

Principe : les personnes qui le souhaitent font découvrir leur langue en donnant un cours collectif.

Exemple : ASL de mandarin

L'idée peut être intéressante de choisir des thèmes (se présenter, compter en...). Ceci permettra de préparer quelques supports à montrer lors des ateliers !

Le portrait chinois en cadavre exquis

Durée : 5 à 15 mn

Principe : le portrait chinois avec des « si »

Le premier écrit une phrase commençant par un « si ». Par exemple « si j'avais des ailes ». Il plie le papier de manière à cacher sa phrase et le second poursuit « je mangerais de champignons ». Le thème sera en lien avec la mobilisation.

Exemple de phrases d'amorce : Si je parlais le français.../ Si j'écrivais le français...

Variante : Idem avec des dessins



Animer un sondage à partir d'une question

A partir d'un petit questionnaire, organiser un vote à main levée sur une question autour de la mobilisation.

Le public devra placer sa main en hauteur en fonction du degré d'accord (plutôt pas d'accord en bas, tout à fait d'accord en haut). Voir la photo.

Débat ouvert

Principe : animer un débat sur un thème autour de la mobilisation Le Français Pour Tous.

Exemple : sur le thème de « Pourquoi avons-nous besoin d'apprendre le français »

Il est possible de préparer des témoignages en notant les réponses sur des panneaux voire en y associant les photos des personnes

[FICHE 6 : FICHES PEDAGOGIQUES POUR PREPARER ET RESTITUER AVEC LES APPRENANTS]

1. PREPARATION DE LA MOBILISATION LE FRANÇAIS POUR TOUS

Objectif	informer le public et motiver à participer à la mobilisation
Animation	discussion collective
Temps	30mn sur 2 ou 3 séances
Matériel	plaquette de votre structure photos des mobilisations précédentes et/ou vidéo : Vidéo du 14 février 2018 à Marseille : http://lefrancaispourtous.fr/wp-content/uploads/Cours-g%C3%A9ant-dans-la-rue_France3_jt-local-1920-marseille_14-02-08.mov Vidéo de la mobilisation du 28 mars 2018 à Paris : https://www.humanite.fr/videos/un-meme-mot-dordre-le-francais-pour-toutes-et-tous-652966

1. Si vous avez une plaquette, vous pouvez proposer un travail d'identification des activités/ services proposés, du personnel et autres informations présentes de votre brochure.
 - ✚ Que fait le centre social ou l'association ? Pour qui ? Selon vous, avec quels moyens ?
 - ✚ Sur la plaquette, repérez les logos des financeurs puis repérez les activités proposées
2. Présentation du fonctionnement de l'atelier et de la structure par le formateur-animateur, le coordinateur ou le directeur du centre social ou de l'association.
 - ✚ Place du bénévolat, nombre de bénéficiaires, personnels - bénévoles et salariés- ainsi que les activités et les actions de la structure.
 - ✚ Si vous disposez d'un outil de présentation, vous pourriez tout à fait l'utiliser pour illustrer le fonctionnement de l'atelier ou de la structure
3. Un représentant de la structure explique les objectifs de la mobilisation, dont :
 - ✚ Diminution des sources de financement des ateliers
 - ✚ Actuellement, la demande de renouvellement du titre de séjour se fait au niveau A2. Un des objectifs du plaidoyer est la sortie des logiques de niveau pour l'obtention des titres de séjour
4. Discussion collective à partir des photos, vidéos en lien avec les mobilisations précédentes
 - ✚ Les photos sont affichées ou disposées sur des tables dans l'atelier, les participants doivent les décrire, dire ce que les personnes sont en train de faire et pourquoi.
 - ✚ Visionnage d'une des vidéos pour reprendre les objectifs de la mobilisation et réfléchir aux animations à mettre en œuvre et à l'organisation de la mobilisation.
 - ✚ Ensuite, les participants et les animateurs choisissent les animations qu'ils préfèrent mettre en place lors de la mobilisation.
 - ✚ Préparation du matériel, répartition des tâches



Astuce : lors de la mobilisation parisienne, la météo était pluvieuse. Les parapluies sont devenus de bons supports pour les affichages !

2. RESTITUTION APRES LA MOBILISATION

Météo de la mobilisation

Matériel : post-it ou carrés de papier

Durée : 15-20mn

Principe : les formateurs-animateurs proposent à leurs participants d'exprimer leur ressenti de manière ludique. Il faut dessiner ce qu'ils ont ressenti sous forme de météo de la journée.

Comment s'est passée la journée pour vous ?

Variante : ils choisissent parmi des photos de météo disposées sur une table ou des smileys.

Discussion autour du ressenti lors de la journée de mobilisation

Durée : entre 15 et 30mn

Principe : le formateur-animateur pose des questions au groupe.

Est-ce que c'était la 1ère fois que vous participiez à un rassemblement ? Est-ce que vous avez eu peur ? Est-ce que c'était facile ? Drôle ? Qu'est-ce qui vous a plu ? Est-ce que vous avez rencontré de nouvelles personnes ?

Est-ce que vous retourneriez à ce type de rassemblement ? Vous en parleriez à des amis ? Vous iriez avec eux ou votre famille ?

Description avec les photos du reportage (prises pendant la journée de mobilisation)

Durée : 20-25 mn

Principe : à partir des photos prises pendant la mobilisation, les participants décrivent les photos, et/ou racontent ce qui s'est passé et/ou répondent aux questions.

Que voyez-vous ? Que se passe-t-il ? Vous souvenez vous pourquoi on était là ? A quoi ça sert une mobilisation/ un cours de français géant ? Pourriez-vous raconter à quelqu'un le déroulement de la journée pour lui expliquer ou lui donner envie de participer ?

On peut proposer :

1. Une version orale
2. Une version écrite pour le journal de la structure ou pour publier sur le site
<http://lefrancaispourtous.fr>

[FICHE 7 : L'APRES MOBILISATION]

- ✓ Organiser un bilan de la mobilisation
 - Pensez à prendre une date avant l'évènement pour faire un bilan de celui-ci.
 - Vous pouvez demander aux organisateurs un bilan à chaud, le soir même de la mobilisation ou quelques jours après. Pour faire ce bilan, vous pouvez repartir des objectifs généraux de la mobilisation :
 - valorisation de vos actions linguistiques
 - montrer votre rôle de cohésion sociale et de vivre-ensemble
 - mettre en place des actions festives et joyeuses,
 - faire participer tous les acteurs de vos structures et en particulier par les personnes directement concernées, les apprenants,
 - des actions d'interpellation des élus et décideurs.
- ✓ Poursuivre le plaidoyer

Si vous avez pu rencontrer un élu, pensez à le remercier et à lui renvoyer les revendications et le plaidoyer du collectif.

S'il n'a pas pu venir dans votre structure, n'hésitez pas à le réinviter lors d'un évènement prochain.
- ✓ Poursuivre les échanges et les rencontres inter associatifs sur votre territoire